

## SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

### Délibération du Conseil de Communauté

#### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 54  
Membres absents : 24  
Procurations : 10

Date de convocation : 11/12/2025  
Date de transmission : 23/12/2025  
Date de mise en ligne : 24/12/2025

**Séance du 17 décembre 2025**  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 17 du  
mois de décembre à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCOME Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHE Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDSEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHE Gaston), M. DELMOND Max (pouvoir à Mme TRENDSEL Isabelle), Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MUNCH Paul-Bernard, M. PILLERI Angelo, M. RODDE Stéphane (pouvoir à M. MILINTENDA Carmelo), M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 15<sup>ème</sup> QUESTION

### **Approbation du diagnostic de la Trame Verte et Bleue et du programme d'actions (DELIBERATION n°2025-213)**

La notion de Trame Verte et Bleue (TVB) a été instaurée par les lois du Grenelle de l'Environnement, la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (Grenelle 1) et loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2).

La TVB est un outil d'aménagement du territoire qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'espaces et d'échanges pour :

- Que les milieux naturels puissent fonctionner entre eux ;
- Que les espèces animales et végétales puissent communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer ;
- Enrayer la perte de biodiversité en préservant ou recréant des continuités écologiques.

Saint-Louis Agglomération a réalisé, avec l'appui d'un groupement de bureaux d'études spécialisés, une étude globale de diagnostic de la TVB à l'échelle de l'agglomération, complétée par un programme d'actions en faveur de la préservation et de la reconquête de la trame verte et bleue. Cette étude a été cofinancée à 80% par la Région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre de l'appel à projets Trame Verte et Bleue.

Les documents produits dans le cadre de cette étude, et annexés à la présente délibération sont les suivants : un rapport d'étude détaillée, 5 cartes globales du territoire par sous-trames étudiées, un tableau de synthèse des fiches actions par communes concernées, 43 fiches actions avec les ressources bibliographiques associées, 10 fiches de zones à enjeux prioritaires, 4 cartes par commune et par sous-trame étudiée (milieu humide, milieu boisé, milieu ouvert et milieu urbain).

Ces documents ont été validés par le Comité de suivi du projet TVB et la Commission Environnement de Saint-Louis Agglomération. Ils figurent en annexe de la présente délibération et sont à disposition de toutes les communes membres. Cette étude aura également vocation à être intégrée au document du SCOT à réviser, et les cartes communales seront à intégrer en annexe des PLU lors de leur révision.

Enfin, pour mettre en œuvre ces actions de préservation des espaces naturels, il est proposé de créer un poste de chargé de projet dédié, subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de minimum 50% pendant une période de 3 ans. Ce chargé de projet aura pour mission de coordonner et d'animer le projet biodiversité-trame verte et bleue, d'accompagner les communes et les autres porteurs de projets, de monter les dossiers de subventions, de sensibiliser et de communiquer sur la protection et la restauration des espaces naturels.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le portage global par Saint-Louis Agglomération du projet trame verte et bleue sur le territoire en tant que structure coordinatrice ;
- d'approuver les documents du diagnostic et du programme d'actions proposés dans le cadre de l'étude ;
- d'approuver la création d'un poste de chargé de projet sur une période de 3 ans, subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter toutes les subventions dans le cadre de cette démarche ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce projet.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 19 décembre 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

